

CAMP ROUCH

Jardin botanique du LARZAC Méridional

par Jean PRIOTON
ancien Conservateur des Eaux et Forêts
à Montpellier
et Jacques PRIOTON Junior (C.N.R.S.)

Les Grands Causses Cévenols, pour n'avoir pas bénéficié comme l'Aigoual qui les domine, de la faveur des botanistes de la Renaissance, séjournant à Montpellier, n'en sont pas moins depuis longtemps connus et prospectés.

Jadis fructueux terrains de chasse pour l'Abbé Coste, pour Charles Flahaut et bien d'autres disparus, les Causses Cévenols restent plus que jamais d'actualité, en particulier pour les paléobotanistes et les préhistoriens.

Défrichés par les grands pionniers, le spéléologue E.A. Martel suivi de Louis Balsan et le géographe, Paul Marres, les Causses Cévenols ont ensuite bénéficié au regard de la flore, des études de Quézel, Rioux et Granel (1948 et 1953), de Van Campo et Aymonin (Flora 1962), de Vanden Bergen (Bruxelles 1963), Boukhris (C.N.R.S. Montpellier 1967), J.L. Vernet (Fac. Sc. Montpellier, 1968), Braun-Blanquet (S.I.G.M.A. 1970 et Vegetatio 1971).

Il va de soi que la végétation forestière nous intéresse particulièrement et avant tout, celle du Larzac que nous avons passé au peigne fin. Or, dans son étude, publiée dans le bulletin n° 3, 1968, de l'association française pour l'étude du quaternaire et intitulée "La couverture forestière des Causses du Massif Central de France au Post-Glaciaire, d'après l'étude des Charbons de bois préhistoriques", J.-L. Vernet indique qu'avec le réchauffement post glaciaire à l'Atlantique, les pins sylvestres ont été repoussés vers les sols les moins favorables, sous l'influence de la Chênaie en expansion.

Effectivement nos enquêtes récentes nous ont fait découvrir sur le Larzac et ses abords, outre les stations de Pin sylvestre déjà signalées par nous (Le Causse du Larzac et ses Forêts in Revue des E. & F., 1952) au moins quatre gîtes supplémentaires, dont deux très caractéristiques et qui semblent cautionner l'opinion de Vernet. Ces gîtes ne figurent pas sur la carte de la Végétation de la France au 200.000e du C.N.R.S. (Rodez).

Deux gîtes mineurs sont situés : l'un près de Labro (750 m) Commune de St-Georges de Luzeçon (Aveyron) sur dolomie bathonienne, avec Raisin d'Ours ; l'autre tout près du Caylar (Hérault) dans les falaises dolomitiques de la hêtraie qui prospère au N.O. du bourg, à la même altitude.

Quant aux deux gîtes principaux, il s'agit d'un peuplement de plusieurs hectares sur grès triasiques, en sol acide et superficiel à Soumont (2 km est de Lodève) et d'un autre, réparti en taches irrégulières sur environ 500 hectares, au lieu dit Camp Rouch, Commune de Pégairolles de l'Escalette. Alt. moyenne 750 m sur dolomie bathonienne. Si l'on excepte quelques sujets épars en forêt domaniale de St-Guilhem le Désert et à Larret, les deux stations ci-dessus sont, avec le Col du Vent alt. 650 m (Commune de St-Privat) les plus méridionales connues et Soumont n'est qu'à 450 m d'altitude et à 45 km de la mer.

Voici donc, ce que l'on constate pour le Pin sylvestre. Quant au hêtre, son apparition au sub boréal, puis son expansion mises en lumière par Vernet pour le Causse Méjean, ne sont pas indiquées pour le Larzac, faute de matériaux d'étude.

Or, il se trouve que, quoique le plus méridional des Grands Causses, c'est le Larzac, sensu lato, qui comporte le plus de hêtre. Cette essence y figure pratiquement un peu partout, ainsi que nous l'avons démontré au cours de la 92e session extraordinaire de la Société Botanique de France, tenue à Montpellier en mai 1965, et ainsi que le suggère la Carte de Végétation du C.N.R.S.

En effet, aux stations qu'indique la carte schématique de Vernet, il faut ajouter les hubacs calcaires des Vallées du Cernon moyen (notamment sur la Commune de Labastide-Pradines, la forêt domaniale de Guiral) et de la Sorgues supérieure (Nonenque, St-Rome, St-Véran, La Pageole de Cornus, etc...). Enfin, il ne faut pas omettre les belles hêtraies de l'Escandorgue volcanique (les Rives, Romiguières, Roqueredonde, ainsi que Roquet-Escut et Labeil sur la Commune de Lauroux).

Quant à Camp Rouch, le hêtre y figure sous forme de deux reliques. D'abord une cepée isolée, assez proche du Mas Audran et que nous voyons prospérer depuis 40 ans. Ensuite un gros hêtre isolé, situé à 2 km au sud, près du ravin de Rivefage, au pied du rocher de la Cougourde, baptisé du nom de son inventeur, Robert Vacquier, notre ami regretté du Club Cévenol, lequel fit connaître les lieux en 1965.

Lorsque, suivant la route d'Auvergne, N. 9, au nord de Lodève, on s'élève vers le col du Pas de l'Escalette (625 m), on aperçoit sur la droite, en contrehaut, des amas pittoresques de rochers dolomitiques. C'est Camp Rouch et son Castelas.

Les cirques, où nous avons signalisé plusieurs sentiers, sans atteindre à la majesté de ceux de Montpellier le Vieux (Causse noir) leur demeurent très comparables et gardent l'avantage d'une flore plus riche, dans un site plus sauvage, ignoré des touristes. C'est au mois de mai, que le génie du "Grand jardinier" éclate en ces parterres fleuris.

Le culmen du pays (à 822 m, admirable belvédère circulaire) est constitué par un piton basaltique portant la petite chapelle de Saint-Vincent en voie de restauration.

En réalité nous avons groupé sous le nom de Camp Rouch (une des très rares fermes habitées du secteur) une surface dolomitique d'environ 500 ha comprenant le reboisement communal très réussi de St-Félix de l'Héras âgé d'environ 40 ans, que nous n'analyserons pas, encore que nous l'ayions tenu sur les fonts baptismaux (Pin noir, Pin laricio de Corse, Cèdre de l'Atlas) ainsi que les biotopes décrits plus loin (cf. notre étude, avec croquis géographique, in "Causses et Cévennes", revue du Club Cévenol, n° 2, 1967).

L'originalité de Camp Rouch résulte de trois facteurs : d'abord sa position géographique (balcon montagnard dominant de 4 à 500 m la Vallée de la Lergue et le bassin triasique de Lodève, voué à l'Olivier, à la Vigne et au Chêne vert). Ensuite son isolement relatif et sa difficulté d'accès et de parcours, rebutant les hommes et leurs troupeaux de brebis. Enfin au moins pour une part, la présence sous la dolomie bathonienne, d'une couche marneuse imperméable (Toarcien du Idas); d'où l'existence d'un ruisseau temporaire, avec chapelet de mares pérennes et même, autrefois, une petite cascade (Les Signols), le tout ignoré de la carte d'Etat-Major, et bien inattendu dans cet univers de sécheresse.

En effet, le paysage est plus qu'à moitié minéral et sous le soleil flamboyant de l'été, il évoque certaines zones sahariennes, comme l'a très bien noté Mlle Milhau (Féerie d'une terre pauvre. Evocation du Lersac méridional. Montpellier 1969).

Sur le gris plus ou moins ocré ou rosé de la roche dolomitique et des sables qui résultent de sa désagrégation, se détachent les silhouettes irrégulières de divers arbres ou arbustes : moutonnement vert clair des Chênes pubescents, souvent mêlés de Pins sylvestres tantôt aigus, tantôt convexes et rabougris, avec leur tronc rouge et leur feuillage vert bleuté; pyramides des Genévriers communs et taches des Genévriers de Phénicie, les deux au feuillage vert sombre, presque noir; enfin selon les saisons, neige printanière ou cuivre automnal des Amélanchiers, dominant les fourrés de Buis.

Le botaniste amateur peut distinguer dans cet ensemble, six catégories de biotopes, savoir : les rochers dolomitiques plus ou moins ensoleillés; les sables horizontaux de même nature; les pelouses sèches; les canolles (défilés étroits, ombragés et frais); les sous-bois de Pin sylvestre à humus épais; enfin les zones marneuses humides.

Nous dirons quelques mots de chaque biotope, sans prétendre, bien sûr, y cantonner exclusivement les espèces citées et sans revenir sur les ligneux indiqués plus haut, lesquels sont répandus un peu partout.

Nous adressons ici au maître J. Braun-Elanquet, nos remerciements respectueux, pour l'aide apportée aux déterminations.

1°) Les rochers dolomitiques, plus ou moins friables et fendillés, portent sur leurs falaises creusées de "baumes" ou sur leurs dômes et minarets, les ligneux cités, avec en plus l'Alisier blanc et l'Erable de Montpellier.

Il s'y ajoute ; *Potentilla caulescens* L; *Draba aizoides* L, *Aethionema saxatile* L, *Alyssum spinosum* L, *Karnera saxatilis* L avec l'endémique *Arenaria hispida* L, ainsi que *Erinus alpinus* L et la belle *Campanula speciosa* Pourret, sans compter *Rhamnus alpinus* L, *Saponaria ocyroides* L, *Valeriana tripteris* L, *Umbilicus pendulinus* DC et les petites fougères *Asplenium trichomanes* L, *Ceterach officinarum* Willd, etc...

2°) Les zones sableuses sub horizontales parcourues par divers reptiles et par *Cicindela hybrida* L, présentent là, par places, de véritables petites dunes mobiles. Elles comportent, avec l'endémique *Armeria juncea* Girard (*Statice juncea* P.F.) en touffes rosées, *Phalangium liliago* L et *Muscari comosum* L dont les tiges raides contrastent avec leur feuillage qui serpente curieusement au ras du sol surchauffé.

Certaines plages sont recouvertes d'un tapis de *Sedum album* L aux tons rougeâtres hors floraison, piqué de fines corolles d'*Aster alpinus* L. et d'*Anemone pulsatilla* L, *Sedum altissimum* Poir et *Sedum anopetalum* DC existent, sans toutefois nourrir ici les chenilles du bel Apollon des Cévennes, que nous avons étudié plus au nord. Tout à côté *Linum narbonense* L, aux grandes fleurs bleues, s'oppose à *Linum campamulatum* L en touffes jaunes d'or resplendissantes.

On trouve encore *Thymus vulgaris* L et *T. serpyllum* L, *Fumana ericoides* Pau et *F. procumbens* GG, *Globularia vulgaris* L, *Helichrysum stoechas* DC, *Asphodelus cerasifer* Gay, *Iberis saxatilis* L, *Asperula cynanchica* L, *Linaria supina* Desf, *Euphorbia nicaeensis* All et *E. seguieriana* Necker, et la curieuse ombellifère à floraison tardive et tige zigzagante *Peucedanum oreoselinum* L, etc....

3°) Les pelouses sèches comportent à côté des inévitables *Bromus erectus* Huds et *Festuca ovina* L, des fines aigrettes blanches de *Stipa pennata* L, de grands tapis d'*Anthyllis vulneraria* L et des touffes roses exclusives d'*A. montana* L.

S'y ajoutent *Astragalus monspessulanus* L., *Leucanthemum graminifolium* Lamk, *Hieracium pilosella* L, *Leuzea conifera* L, *Centaurea pectinata* L, *Spiraea filipendula* L, *Teucrium polium* L, *Helianthemum canum* L, *Dianthus virgineus* L, avec parfois le rare et élégant *Allium flavum* L, *Erythraea centaureum* Pers, *Chlora perfoliata* L, *Polygala vulgaris* L et parmi les Orchidées : *Ophrys aranifera* Huds, *O. apifera* Huds, *Orchis ustulata* L et *O. pyramidalis* L, avec *Platanthera bifolia* L délicatement parfumé, etc.....

Enfin, nous avons découvert récemment le bel et très rare endémique *Scorzonera purpurea* L (connu de Salbous et aussi de la Séranne, où il voisine avec *Faonia peregrina* Ry et F et *Bupleurum telonense* Gren).

4°) Les canolles fraîches et leurs abords offrent *Aquilegia vulgaris* L, *Polygonatum vulgare* Desf, *Mercurialis perennis* L, *Hepatica triloba* Chaix, *Melittis melissophyllum* L, *Hedera helix* L, *Viburnum lantana* L, *Daphne laureola* L et *D. alpina* L, avec le très caractéristique *Geranium sanguineum* L aux grandes corolles solitaires. Parmi les Orchidées : *Cephalanthera ensifolia* Rich. et *Epipactis atropurpurea* Raf. Quant aux ligneux ils comportent : *Fagus sylvatica* L (2 pieds seulement comme dit plus haut) *Tilia platyphyllos* Scop, *Acer opalus* Miller, *Corylus avellana* L, etc.....

5°) Les sous bois de Pin sylvestre ne présentent pas ici les tapis de Raisin d'ours (*Arctostaphylos uvaursi* L) si fréquent dans les Causses du Nord et qui semblent s'arrêter pour le Larzac, au-dessus de Creissels et de St-Geniez de Bertrand (vers Labro). Puis en forêt de Guiral et dans le bosquet répineux du Viala Pas de Jaux.

Les vieilles pineraies à humus épais sont riches en Orchidacées et Pirolacées et la présente étude y puisera quelque intérêt, croyons-nous.

En effet, les stations des trois espèces qui suivent, apparaissent ici comme plus méridionales et d'altitude plus basse que généralement admis. Il s'agit de *Goodyera repens* R. Br, *Pirola uniflora* L et *P. chlorantha* L, *Goodyera* connue au plus près, sous les reboisements en Pins laricio divers, du signal des Salces 700 m (Braun-Blanquet) et du Col du Vent, sur St Privat (!) et des Rives (!) est présente à Camp Rouch en divers points.

Elle y est accompagnée des deux piroles ci-dessus, signalées sauf erreur, seulement du versant atlantique de l'Aigoual et des Causses. *Goodyera* est peut-être favorisée par les années humides et tempérées que nous venons de traverser, après les grands froids de 1956 et 1963, comme il arrive pour *Loroglossum longibracteatum* Moris dans nos garrigues et sans doute pour d'autres plantes.

Quant aux deux Piroles, apparemment beaucoup plus rares que *Goodyera*, nous ne les connaissons au plus près que du Seg (Larzac N.E.). Inféodées au Pin sylvestre, elles manquent au bois de Salbous (Commune de Campestre, Gard), célèbre station des bords de la Virenque, étudiée en dernier lieu par Rioux, Quézel et Granel de Solignac.

Leur présence à Camp Rouch témoigne peut-être du caractère relique de la pineraie, selon les vues de Vernet.

Quoiqu'il en soit, on récolte également à Camp Rouch : *Neottia nidus avis* L et *Monotropa hypophaea* Wallr (*M. hypopytis* L. var. *glabra* Roth) espèces rarement citées des Causses et aussi repérée au Col du Vent (!) en ce qui concerne la seconde.

6° Zones marneuses humides. Nous prions qu'on nous excuse de ne pouvoir actuellement indiquer les représentants des familles des Salicacées et de diverses Monocotylédones (Joncacées, Cypéracées, Equisétacées, etc....).

Nous noterons simplement l'abondance d'*Eupatorium cannabinum* L. paradis des Lépidoptères à la floraison d'août, alors que nous n'avons pas rencontré *Lythrum salicaria* L. ? De belles Orchidées s'épanouissent là, telles qu'*Orchis incarnata* L, *O. latifolia* L, qui fleurit un bon mois plus tôt et, plus rarement *O. militaris* L, *Gymnadenia conopsea* R. Br et *Epipactis palustris* Crantz au labelle blanc distinctif. Par contre *Listera ovata* L. est particulièrement vigoureuse et abondante à Camp Rouch. Elle recherche les ombrages au moins latéraux, de même qu'une jolie plante assez rare, par laquelle nous terminerons ces listes bien incomplètes : *Gentiana cruciata* L.

Camp Rouch reste la seule localité du Larzac où nous ayons observé la Croisette, au port verticillé et aux fleurs bleu tendre. Par ailleurs, l'étude des pollens de cette zone marécageuse pourrait se révéler intéressante.

En conclusion, nous pensons avoir apporté :

1°) Une caution à l'étude de Vernet par la découverte de plusieurs gîtes reliques supplémentaires de Pin sylvestre au Larzac Méridional, gîtes non signalés sur la Carte de la Végétation de la France au 200.000e du C.N.R.S. (Rodez).

2°) Quelques précisions sur les stations du Hêtre, sur le même Causse et ses vallées internes, stations apparemment figurées sur la carte précédente.

3°) La découverte d'un gîte nouveau du très rare *Scorzonera purpurea* et de *Gentiana cruciata*, avec plusieurs stations méridionales et de basse altitude pour *Goodyera repens*, *Pirola uniflora*, *P. chlorantha* et *Monotropa hypophaea*.

4°) Eventuellement, les éléments permettant de justifier le titre de Jardin Botanique, pour le singulier Chaos dolomitique de Camp Rouch, situé à 55 km de la Mer, à l'altitude moyenne de 750 m.

Enfin, les zoologistes accorderont quelque intérêt à une double présence animale, témoignant de la sauvagerie des lieux. D'abord celle d'une harde autonome de chèvres échappées d'un troupeau, voici plusieurs années et dont les silhouettes découpées sur le ciel, évoquent les Isards pyrénéens. Ensuite celle du rarissime Aigle royal, dont le survol majestueux, en vastes spirales ascendantes, est parfois troublé par le vacarme insolent et dérisoire des avions à réaction.

Cette étude est extraite du "BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES - Tome LI - Livre du Centenaire 1871-1971"

Nous avons fait la connaissance de Monsieur Jean PRIOTON au Mas de Puech Doussieux, le soir du 26 juillet 1972. Il montait à Saint-Vincent pour voir le lever de la lune

URBAINE 197

Le _____ 19 _____

(Réponse à fiche du _____)

Agence : _____

Service : _____

M. _____

Objet : _____

(ou cachet de l'agence)

La dîme appartient audit présenteur et à nous par indivis, et la prémisses audit présenteur de Pégyrolles comme des us; et se paye la dîme de II un, les 10 demeurant quittes, de toutes sortes de grains et de même du carmen.

Les parcelles de ladite dîmerie sont: Puech Boussieu, Camprouch, La Saraque, La Matte, Lou Mas de Rouquet et partie de la Courcorgue, jusqu'à la jasse, l'autre partie étant du dîmage de St-Etienne.

Ladite dîmerie confronte avec Soucès, St-Etienne, St-Michel, le Caylar. (Visites Pastorales Platavie de la Pasze 1763)

Dîmes : au XVIII^e S. St-Vincent faisait encore partie de la paroisse de Pégyrolles, et le taux de la dîme était de un onzième.

Bibliographie:

- MARTIN; Cartulaire de Loève ;
- ROUQUETTE; Vis de St-Fulcran.
- Bernard GUY; visites pastorales 15
- ELMENT VIT de la PAUZE; visites pastorales: 1631.
- Seigneurs - Biens Nobles 1627

ST-VINCENT DE LA GOUTTE

- 988 L'église de St-VINCENT, citée dans le testament de St-Fulcran, vers 938, est donnée avec la villa (villa) appelée GOUTTE, au Monastère de St-Sauveur, de Lodève, à l'occasion de sa fondation.
- 1204 St-VINCENT, qui appartenait jusque là à l'Abbaye St-Sauveur, fit l'objet d'un échange entre l'Evêque de Lodève, Etienne PROTIER, et l'Abbat dudit St-Sauveur. Ce dernier reçut en échange divers biens situés dans la paroisse de SOUBES. Rien ne fut changé dans cet état jusqu'à la Révolution de 1789, date de disparition de l'Abbaye.
Est-ce à l'occasion de cet échange que St-Vincent devint église paroissiale ???
- 1206 Confirmation de l'échange de 1204. Le nom de Puech Doussieu (Puech Doussy) est cité dans ce document.
- 1308 L'église de St-Vincent perd son titre de paroisse: elle est faite "rurale" par l'Evêque Dédot de Boussagues. (L.V. page 67 E.).
- 1326 "L'église St-Vincent de la Goutte fut autrefois paroissiale, à la collation de l'Evêque; elle fait procuration à l'Evêque lors de la visite (pastorale).
"Elle paie 32 sous pour la dîme, et elle vaut 50 livres.
"Elle a été faite rurale par l'Evêque Guillaume de Madagot, Evêque de Lodève, étant cependant réservé pour la prébende que le service ne sera réduit en rien par le prieur qui y sera pour le moment, et que le même prieur sera tenu de supporter la charge de la procuration épiscopale et du synode, et devra payer la dîme imposable à imposer, ordinaire ou extraordinaire.
"Dans la même église, l'Evêque perçoit le droit de la dîme. Le seigneur A. (Note: Bernard Gu: 1324-1331) Evêque de Lodève unit la même église au présenteur de Lodève, sans toutefois que le même présenteur fasse desservir dans les mêmes conditions, comme ci-dessus.
"Egalement, le même présenteur sera tenu de payer la procuration épiscopale, et le droit synodal et certains droits épiscopaux. Egalement, la pleine collation appartient à l'Evêque, sauf cependant que l'Evêque peut conférer à son porte lequel des chanoines ordinaires ou prébendiers parmi les 12 chanoines, et il ne peut conférer à nul autre (Livre Vert/Bernard Gu: 1324/31).
- 1631 - "C'est une église chapître qui était autrefois chef de paroisse et depuis a été unie à la prébendierie du noble Chapitre, et en est titulaire M. Etienne BENOIST, présenteur; dont la cure des âmes a été par nous depuis peu transférée au prieur de Pégayrolles, à la charge que le droit prébende lui appartiendra dorénavant, conformément à la transaction qui en a été passée.
"L'église est toute ruinée, et sera ordonné qu'elle sera réédifiée aux dépens dudit présenteur, et pour cet effet sera saisie la rente dudit bénéfice entre les mains d'André Martin, habitant de Pégayrolles, son rentier.
"N'est obligé ledit présenteur qu'à 3 messes l'an, l'une le jour de St-Vincent, l'autre le lendemain de Pâques, et l'autre le lendemain de Pentecôte.

.../...